

PV du CA du samedi 09 Mai 2026 à 9h30 au Grau d'Agde

1-Vote du CR du CA du 21 mars 2026 :

Vote : Le CR du CA du 21 mars est adopté à l'unanimité

2-Point sur la Fête de l'UTL prévue le 23 mai 2026

Point sur le nombre d'inscriptions à ce jour

Sites	Inscrits	(Dont invités)	Bus
Agde	37	8	6+1
Frontignan	33(+1 ?)	8	
Lamalou	17+6	4	17
Lodève	16		14
Mèze	30		2
Pézenas	30	13	14
Sète	114	10	
Professeurs	39/40		
Membres d'Honneur	14		
Sonorisation	6		
Karaoké	2		
Comédiens	6		
Total	342 (à 350)		54

Les chèques collectés par les VP des sites pour le transport en bus sont à remettre au Trésorier.

Les répétitions sont prévues, si besoin, le matin à partir de 10h jusqu'à 12h30.

Le timing est prêt, mais il sera diffusé au dernier moment.

La sonorisation de la salle est assurée par M Dufieux et son équipe.

La disposition de la salle : 400 chaises sont prévues devant la scène, derrière des ilots seront installés, ainsi que quelques tables sur les côtés.

Le RDV est à 13h30 pour les organisateurs

Les Festivités commenceront à 14h30 précises jusqu'à 21h

Le Discours d'usage est confié à M Fournier (professeur à l'UTL thème géopolitique)

3-Point financier de l'exercice en cours :

Situation au 07/05/2026

Classe5

5121	Compte courant	5 731,52
5125	Compte rémunéré	88 000,00
5126	Compte Livret A	83 108,60
	Situation Société Générale	176 840,12

Total Dépenses :

Investissements classe2 1 143,97

Fonctionnement classe 6

A	8 888,09
D	28 287,50
E	61 966,34
R	12 591,01

Total dépenses 112 876,91

Total recettes :

Adhérents	148 820,00
Intérêts	3 913,91
TOTAL	152 733,91

RECETTES-DEPENSES : 39 857,00

Le Président rappelle qu'il faut communiquer la liste des besoins en matériel (à renouveler ou à acheter) au CA du 27 juin. Il remercie le Trésorier et son adjoint pour la bonne tenue des comptes et tout le travail accompli.

4-Vote du Budget RECETTES 2026-2027

Rappel : Les dépenses liées aux frais des professeurs : repas et indemnités kilométriques calculées sur la base du barème fiscal (base de 10 000km/an)

Echanges au sujet du Tarifs de la cotisation pour 2026-27 : sur la possibilité de proposer

- Des tarifs spéciaux pour les couples ?
- Un tarif « fidélité » (3 années consécutives) ?
- Proposition de paiements en plusieurs fois ?
- Il est évoqué de nouveau, la possibilité d'un tarif réduit pour les personnes qui n'assistent qu'à un seul cours ?

RAPPEL : L'an passé, pour l'année 2025-2026 : 550 inscriptions par internet à 140 euros, et 450 par chèque via les sites à 145 euros

Après longue discussion autour de chaque idée et l'évaluation des difficultés de la gestion réaliste de ces tarifs spéciaux éventuels sur les sites lors des inscriptions, il est rappelé en outre qu'une cotisation de 140 euros offrant autant d'accès à **tous les cours sur tous les sites et pour toute l'année de début octobre à fin mai** est très modique.

[Vote sur le principe des tarifs spéciaux : \(Pour= 7, contre= 16\)](#)

► **Le tarif unique (pas de tarifs spéciaux) est maintenu à la majorité des votes**

[Vote pour les tarifs 2026-2027 : proposition de maintien des tarifs 2025-2026 :](#)

Pour rappel : 145€ par chèque, 140€ par internet, 50€ pour les cours en virtuel, 100€ UFUTA

► **Vote : Les tarifs de cotisations de l'an passé sont maintenus à l'unanimité**

4-Le CLUB de l'UTL34

Un projet de voyage présenté par Mme Diaz : du 19 au 24 octobre 2026 : « Sur les pas des peintres de la Cote d'Azur » (1 190€). Ce projet très intéressant ne correspond pas néanmoins aux critères des voyages UTL34. Les voyages CLUB UTL34 doivent être ouverts à tous, même aux nouveaux inscrits de l'année 2026-27 et **pour ce faire doivent se situer en juin, après l'arrêt des cours en juin.**

Celui-ci se situe en octobre 2026 et les nouveaux adhérents 2026-27 n'auraient pas le temps de s'y inscrire dans les temps requis.

Il ne peut donc pas être validé par le CA en tant que voyage UTL34

Néanmoins une information sera donnée par l'UTL à tous les adhérents de l'existence de ce voyage dit privé. Les intéressés devront joindre Mme Diaz qui les orientera vers le voyageur.

5-Préparation de la rentrée 2026-2027

Le calendrier universitaire proposé par les professeurs est :

Reprise des cours le lundi 28 septembre en semaine A

(3 semaines de cours avant les vacances d'automne)

Fin des cours le vendredi 28 Mai 2027

Fête de Fin d'Année le samedi 29 Mai à Lamalou

► **Vote : Ce calendrier du 28 septembre 2026 au 28 mai 2027 est adopté à l'unanimité du CA**

Le site de Pézenas Le Président remercie Mme Chirey et M Gary-Bobo pour leur investissement sur le site de Pézenas pour les derniers 6 mois, et il rappelle qu'il faut dorénavant trouver une nouvelle équipe de VP pour ce Site.

L'emploi du temps 2026-27 est pratiquement terminé avec quelques ajustements de dernière minute avec l'entrée de nouveaux professeurs. Il a été soumis au VP de chaque site pour remarques pertinentes. L'EDT qui paraîtra sur le site pour les inscriptions en ligne n'est

qu'un projet bien avancé certes mais qui pourra subir des modifications tout l'été et jusqu'à la rentrée

En cas de problèmes avec les emplois du temps, il faut contacter Mme Jégat, afin de régler les problèmes éventuels. Mme Jégat est en rapport direct avec les professeurs pour les modifications éventuelles.

Les 2 délégués des professeurs sont disponibles également pour parler des points particuliers éventuels.

Date du prochain CA le samedi 27 Juin à 09h30 au Grau d'Adge.

6- Questions diverses : 2026-2027 est une année électorale pour les adhérents, les professeurs élisent leurs 2 délégués en septembre.

Rappel du RI de L'UTL34 : Il n'y a pas de panachage de liste, la liste majoritaire est élue en totalité. Le Président doit être titulaire d'un diplôme d'enseignement supérieur.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance se termine à 12h 15.

Le secrétariat : Mmes Jégat et Clapiès

Le Président : M Ravaille